

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 5 octobre 2026

Bronchiolite : La campagne de prévention des nourrissons lancée à La Réunion

Avant l'arrivée de l'été austral, protégeons les bébés

Chaque année, la bronchiolite est l'une des principales causes de consultation médicale et d'hospitalisation des nourrissons à La Réunion. Une recrudescence des cas est habituellement observée pendant l'été austral, saison chaude et humide.

Face à ce risque, des moyens de protection efficaces sont aujourd'hui disponibles. La campagne de prévention contre les infections à Virus Respiratoire Syncytial (VRS), principal virus responsable de la bronchiolite, a démarré le 28 septembre 2026 à La Réunion. Elle vise à protéger les nourrissons contre les formes graves de la maladie grâce à des solutions d'immunisation, dès la naissance ou pendant la grossesse.

L'ARS La Réunion invite les jeunes et futurs parents à se rapprocher de leur médecin, sage-femme ou pharmacien pour en bénéficier.

En complément, l'adoption des gestes simples demeure essentielle pour réduire la transmission du virus au sein de l'entourage familial du bébé.

Une maladie fréquente chez les jeunes enfants

La bronchiolite est une **infection respiratoire virale très contagieuse** qui touche principalement les enfants de moins de deux ans. Chaque année, elle est responsable de nombreuses consultations médicales, passages aux urgences et hospitalisations pédiatriques. Les nourrissons de moins de six mois sont particulièrement exposés aux formes les plus sévères de la maladie.

La maladie se transmet par la salive, la toux, les éternuements, mais aussi via les mains et les objets (jouets, tétines, doudous).

Elle débute par un simple rhume et une **toux** qui se transforme en **gêne respiratoire**, souvent accompagnée d'une **difficulté à s'alimenter**. L'enfant peut aussi avoir de la **fièvre**.

L'intensification de la circulation du virus en été pourrait favoriser prochainement, une hausse des passages aux urgences et d'hospitalisation pour bronchiolite chez les nourrissons et les jeunes enfants.

Deux stratégies pour protéger les nourrissons

- **Le traitement préventif Beyfortus® protège les nouveau-nés en les immunisant contre la maladie.**
L'efficacité de ce traitement est confirmée, avec une diminution chez les nourrissons immunisés de près de 75 % du risque d'hospitalisation et de 80 % du risque de développer une forme grave de bronchiolite nécessitant une admission en réanimation.
- **La vaccination de la femme enceinte réalisée pendant la grossesse, permet à la mère de transmettre des anticorps protecteurs à son bébé avant sa naissance.**

Injecté durant le huitième mois de grossesse, le vaccin Abrysvo® permet à la femme enceinte de fabriquer des anticorps qu'elle transmet à son enfant à travers le placenta. Le nourrisson est ainsi protégé dès sa naissance et jusqu'à l'âge de 6 mois contre le virus.

L'Assurance Maladie assure la prise en charge à 100 % de ces deux traitements préventifs tout au long de la campagne.

Les parents et futurs parents sont invités à échanger avec leur médecin, leur sage-femme, leur pédiatre ou leur pharmacien afin de choisir avec eux la solution la plus adaptée à leur situation.

L'ARS La Réunion, en lien avec l'Assurance maladie, les maternités, les établissements de santé, les professionnels libéraux, les pharmacies et les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI), est pleinement mobilisée afin de faciliter l'accès à ces dispositifs de prévention sur l'ensemble du territoire.

Les gestes barrières restent indispensables

L'immunisation et la vaccination complètent les gestes de prévention qui demeurent essentiels pour limiter la circulation du virus :

Au quotidien :

- Se laver les mains avant de s'occuper d'un bébé
- Éviter de l'emmener dans les lieux publics confinés (supermarchés, restaurants, transports en commun, etc.)
- Porter un masque en cas de symptômes respiratoires et éviter d'embrasser les bébés
- Éviter de le mettre en contact avec des personnes enrhumées
- Nettoyer régulièrement les objets du bébé (biberons, tétines, jeux, « doudous » ...)
- Aérer sa chambre et les autres pièces du domicile tous les jours (au moins 10 minutes)

Quand l'enfant est malade :

- Désencombrer régulièrement son nez avec du sérum physiologique
- Aérer sa chambre et veiller à ne pas trop le couvrir
- Ne pas l'exposer à la fumée du tabac
- Lui donner régulièrement à boire
- Continuer à le coucher sur le dos à plat
- **L'emmener rapidement chez le médecin en cas de gêne respiratoire et de difficulté à s'alimenter.**

En cas de doute ou en cas de signes de détresse respiratoire, appelez le 15.

Mon enfant a la bronchiolite, que faire ?

Dans la majeure partie des cas, la bronchiolite ne nécessite pas d'hospitalisation et peut donc être **prise en charge par votre médecin**.

Ce dernier vous rappellera les mesures d'hygiène (lavage de nez, fractionnement des repas...) et vous donnera les consignes de surveillance de votre enfant. Il vous indiquera comment dépister une éventuelle aggravation justifiant une nouvelle consultation ou une prise en charge hospitalière.

Pour en savoir plus

[Consultez le guide "Votre enfant et la bronchiolite"](#)

[Bronchiolite - Comment protéger votre futur bébé d'une forme grave ? - Haute Autorité de Santé](#)



Contact presse
Service Communication ARS LA REUNION
0692 66 61 20 - ars-reunion-communication@ars.sante.fr